AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. IX. MANITOBA. No 38

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 27 MAI, 1880

AVIS IMPORTANT
AUX
Voyageurs et Freteurs.

—o—

TRAVERSE DE LA FOURCHE DES GROS VENTRES.

—o—

Le public est informé que la Traverse Fisher, (ci-devant Baloche) sera en parfaite opération pour l'ouverture de la naviga tion. **Deux grands bacs seront à la dispo-sition des voyageurs.** Le chemin Humboldt a subi de grandes améliorations, et un chemin direct a été ouvert jusqu'au reconde de **la Rivière Saskatchewan**, donnant une réduction de vingt-cinq milles sur ce parcours. Ce chemin traverse au bras de la Rivière Canard, vis-à vis l'Eglise Un pont à été aussi construit en cet endroit, où les voyageurs pourront traverser pour rien. Les côtes de chaque bord de la rivière sont en très bon ordre et les voyageurs seront plus en sûreté qu'à n'importe quelle autre traverse.

A. P. FISHER.

Stobart P. O, 14 Janvier 1880. 3m



Chemin de fer Pacifique Canadien

Soumission pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

20 locomotives.
16 wagons de première classe, ou wagons lits, selon que pourra l'exiger le département.
20 Wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret decouverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie,
40 wagons d'équipe.

Le tout doit être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la Province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins les spécifications et autres details

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 7 février, 1880 } 17-f



SOUMISSIONS.

—o—

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce Bureau jusqu'à midi le 10ème jour de Mai prochain, pour l'erection d'un Hôpital pour les immigrants à Winnipeg, Manitoba.

Les plans et spécifications pourront être vus le et après le premier Mai prochain, au Bureau du chemin de fer à Winnipeg, et aussi au Département des Travaux Publics à Ottawa.

Les soumissions devront être endossées "Soumission pour l'Hôpital des Immigrants, Winnipeg."

Les signatures de deux cautions responsables devront servir de sûretés pour l'accomplissement du contrat, et devront faire partie de la soumission.

Le département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

S. CHAPLEAU,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 21 Avril, 1880 2f

Avis.

—

Le Dr. T. Fafard, a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

Arrondissement Scolaire de St. Boniface Sud.

Le lot de terre suivant situé dans l'arrondissement scolaire de St. Boniface Sud, dans la division Electorale de St. Boniface sera vendu le septième jour de juin prochain, à la maison d'Ecole du dit arrondissement d'école à midi, à moins que les taxes et les frais d'annonce ne soient plus-tot payes.

Lot No. 115 de St Boniface

Taxes	Frais d'annonces.
$16.90	5.00

VICTOR MAGER,
Sec.-Trésorier de l'arrondissement Scolaire de St. Boniface Sud.

St. Boniface, 1er Mai 1880. 3f.

Arrondissement Scolaire de St. Boniface.

—o—

Vente de terrains pour taxes d'Ecole conformément à la clause CVIII de l'Acte des Ecoles de Manitoba.

Les lots de terre ci après designés, situés dans l'Arrondissement Scolaire su dit, appartenant à des non residents, seront offerts en vente le premier lundi de juin prochain à midi au bureau des Commissaires, coin des Avenues Provencher et Taché, à moins que dans l'intervalle le montant des taxes ne soit payé, en y comprenant les frais.

	LOTS.	Arrérages.	Frais d'annonces.	Total.
Paroisse	Part du lot 89	2 65	1 75	4 40
Village	197 & 109	3 95	1 75	5 70
Village	610	7 40	1 75	9 15

FRANCOIS GINGRAS,
Secrétaire Tresorier.

St. Boniface 1er Mai, 1880. 3-f

Applications pour Licences.

—

WINNIPEG.

HOTELS : James W. Donahue, Henry & C. E. Watson, Angus Munro, S. W. Fairfield, Patrick Carey, Henry Bread, W. J. Owens & Emes, W. J. O'Connor, W. Slayer & Sage, J. S. Christie, Jas. A. MacIntyre & J. T. Hadley, J. W. Brown & Hugh McMillan, James McKewan, P. H. Bradt & Jos. McAlpin, Jos. Batters, John Sinclair, Zephire Laporte, Dennick & Lennon, R. A. Evans, Jas. O'Connor & J. H. Brown, Vincente De Toronto, Geo. J. Brouse, J. W. Johnson, E. Carriss, J. A. Richard, John Haverty, John Nevins, Peter Stanley.

EPICIERS : Frank Rigney & Carey, W. H. Lyon, J. H. McTavish, Alex McIntyre, A. G. B. Bannatyne, Norton Kingsland, Geo. E. Faithrope, H. S. Reynolds, P. Poulin, A. Mackenad, Andrew Colquhoun.

JOHN FRASER, P. C. L.

13 Mai, 1880 2-f



CANAL WELLAND

—o—

AVIS AUX CONTRACTEURS MECANICIENS.

—o—

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné (secrétaire des chemins de fer et canaux) et endossées "soumission pour portes d'écluses, Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest,

Jeudi, le 3 Juin, prochain,

pour la construction de portes, et tous les appendices nécessaires pour les nouvelles portes d'écluses sur le Canal Welland.

Les plans, specifications et les conditions génerales pourront être vus à ce bureau le où après Jeudi le 20ième jour de Mai prochain, où les formules de soumission pourront aussi être obtenues.

Les soumissionnaires à ce contrat sont tenus de se pourvoir de tous les outils nécessaires pour ce genre de construction, aussi d'avoir une connaissance pratique de l'ouvrage, et sont requis de remarquer que leurs soumissions ne seront prises en considération, à moins qu'elles ne soient strictement faites sur les formules imprimées, et, dans le cas de societes—la signature individuelle des associes devra être apposée à la soumission, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre ; et, de plus, un chèque de banque accepte pour la somme de $250, pour les portes de chaque écluse, doit accompagner chaque soumission, laquelle somme sera remise si le soumissionnaire ne consent pas à prendre le contrat pour l'ouvrage aux taux et conditions tels que mentionne dans leur soumission.

Le billet qui aura été envoyé sera remis immédiatement aux parties respectives dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Pour que le contrat soit bien rempli, la partie où les parties dont les soumissions sont proposées d'être acceptées seront notifiées que leurs soumissions sont acceptées, sujettes à un dépot de *cinq par cent*, sur le montant entier du contrat—la somme envoyée avec la soumission sera considérée une partie—et devra être déposée au credit du Receveur Général dans les *huit jours* après la date de cet avis.

Seulement quatre vingt-dix par cent sur l'ouvrage estimé sera payé jusqu'à ce que l'ouvrage soit terminé.

Ce departement ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Dépt. des Chemins de fer et canaux,
Ottawa, 29 Mars, 1880. } 9-f



Chemin de fer Pacifique Canadien.

Soumission

POUR RESERVOIRS ET APPAREILS DE POMPES.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné, jusqu'à midi le quinzième jour de MAI prochain, pour l'erection avec les appareils nécessaires de Réservoirs à l'epreuve de la gelée et de Pompes avec force motrice par le vent ou par la vapeur suivant les besoins aux diverses stations designées pour prendre de l'eau, sur le parcours du chemin de fer du Pacifique Canadien.

On peut voir les dessins et obtenir les renseignements désirables aux bureaux de l'Ingenieur en Chef à Ottawa, le ou apres le 15 avril.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et Canaux.
Ottawa, 1er Avril 1880 } 2-f



CANAL LACHINE.

—

AVIS AUX ENTREPRENEURS MACHINISTES.

—

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossées "Soumission pour portes d'écluses Canal Lachine" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, **JEUDI le 3 JUIN** prochain, pour la construction de portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Lachine.

Les plans, spécifications et condition generales peuvent être vus à ce bureau, le et après le 20 MAI prochain, JEUDI, on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir euxmême, tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, nécessaires à ce genre de travaux, ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et—dans le cas d'une compagnie—de porter les signatures la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés, et à moins que, de plus, un chèque de banque accepte, pour la somme de $250, pour les portes de chaque écluse n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptées à condition qu'il fassent un dépôt de 5 0/0 sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie qui devra être mise au credit du Receveur Général, dans le delai de 8 jours de la date de cet avis.

90 0/0 seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par Ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 29 mars 1880. } 9f.



Soumissions pour Clôtures.

—o—

Le Soussigné recevra des soumissions pour clôtures en fil de fer devant être érigées où besoin en sera requis sur la ligne de chemin de fer dans Manitoba. Les soumissionnaires devront fournir les devis, desseins et échantillons de la clôture, ou de tout autre genre de clôture qu'ils se proposent d'ériger ainsi que des barrières et des ferrures de barrières à être fournies. Les prix doivent être pour le travail fait et complète.

Les soumissionnaires adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour Clôture" seront reçues jusqu'à midi, le Premier Juin prochain.

Par Ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Bureau des Chemins de fer et Canaux
Ottawa 28 Avril 1880 } 4f

GUIDE DES VOYAGEURS.

CHEMIN DE FER DE PEMBINA

Laisse St. Boniface tous les jours, (pas de malle le mardi), à 7.30 a.m.

Arrive à St. Boniface tous les jours, (pas de malle le lundi), à 4.30 p.m.

☞ Les heures ci-dessus sont réglées sur le temps de St. Paul, qui est de 17 minutes plus tôt qu'à St. Boniface.

CHEMIN DE FER DE ST. PAUL, MINNEAPOLIS & MANITOBA

Laisse St. Vincent (tous les jours, excepté le samedi à 4.00 p.m.

Arrive à St. Vincent (tous les jours, excepté le lundi), à 11.40 a.m.

CHEMIN DE FER DE WINNIPEG ET DU LAC TRAVERS (CROSS LAKE.)

Les trains laissent St. Boniface, les lundis et vendredis à 8.00 a.m.

De retour, laisse le Lac Travers (Cross Lake), les mardis et samedis à 9.00 a.m.

LIGNE DE DILIGENCE—WINNIPEG A RAPID CITY *via* LA RIVIÈRE AUX EPINETTES ET LA GRANDE PRAIRIE.

Laisse Winnipeg, chaque deuxième lundi, du Bureau de Diligence et d'Exprès de H. McMicken, Rue Principale, Winnipeg, à 11.00 a.m

Laisse Rapid City, chaque deuxième lundi, à 11.00 a.m.

LIGNE DE DILIGENCE—WINNIPEG, PORTAGE LA PRAIRIE ET PLESTINE.

Laisse Winnipeg, (les lundis, mercredis et vendredis) à 7.00 a.m.

Arrive au Portage, (les mêmes jours) à 7.00 p.m.

De retour, laisse le Portage, les mardis, jeudis et samedis, à 7.00 a.m., arrivant à Winnipeg à 7.00 p.m.

☞ Les liaisons se font au Portage, les mardis et samedis, pour Palestine, par diligence.

LIGNE DE DILIGENCE—WINNIPEG A SELKIRK.

Laisse l'Hôtel Wellington, Winnipeg, chaque mardi, jeudi et samedi, à 1.00 p.m.

Laisse Selkirk chaque lundi, mercredi et vendredi, à 10.00 a.m.

LIGNE DE DILIGENCE—LAC TRAVERS (CROSS LAKE) AU PORTAGE DU RAT.

Laisse le Lac Travers, (Cross Lake), chaque Dimanche, mardi et vendredi, immédiatement après l'arrivée des trains de Winnipeg.

De retour, laisse le Portage du Rat, les lundis, mercredis et samedis, faisant liaison avec les convois pour Winnipeg.

DEPART ET ARRIVEE DES MALLES.

BUREAU DE POSTE DE ST. BONIFACE.

Part tous les jours à 6 heures p.m.
Arrive tous les jours à 10 heures a.m.

MALLE DU SUD.

Pour Niverville, Otterburn, Arnaud, Emerson et les Etats-Unis, les autres Provinces Canadiennes et tous les Pays étrangers, part et arrive tous les jours.

Pour St. Vital, St. Norbert et Ste. Agathe, part tous les mardis et vendredis ; et arrive les jeudis et Dimanches.

Pour St. Pie, St. Jean-Baptiste et la Rivière-aux-Gratias, part les dimanches et jeudis; et arrive les mardis et vendredis.

MALLE DE L'OUEST.

Pour St. James, Headingly, St. Charles, St. François-Xavier, Pigeon Lake, Baie St. Paul, Poplar Point, High Bluff et Portage la Prairie, part les dimanches, mardis et jeudis, et arrive les lundis, mercredis et vendredis.

Pour Burnside, Totogan, Westbourne, Gladstone et les bureaux intermédiaires, part les dimanches et jeudis, et arrive les lundis et mercredis.

Pour Meadow Lea, Woodlands, Oswowa, Oakland, St. Laurent, Oak Point, Hollsford, Salisbury, Rapid City et Grand Valley, part les Dimanches, et arrive les mercredis.

Pour Golden Stream et Wellington, part les jeudis et arrive les lundis.

Pour le Lac Plat, Birtle, le Fort Ellice, la Montagne de Tondre (Touchwood Hills), Grandin (St. Laurent), Stobart, Prince Albert, Carlton, Battleford, Fort Saskatchewan et Edmonton, part le 5 et le 26 avril, le 17 mai, le 7 et 28 juin, le 19 juillet, le 2 et le 23 d'août, le 17 septembre, le 4 et 25 d'octobre, le 15 novembre, et le 7 et 28 décembre, 1880—, et arrive environ deux jours avant chaque date de départ.

MALLE DU SUD OUEST.

Pour Stodderville, Mountain City, Nelsonville, Campbellville, Salterville, Alexandria, St. Léon, Calf Mountain, Crystal City, Beaconsfield, Lorne, et les bureaux intermédiaires, part les samedis, et arrive les lundis.

MALLE DU NORD.

Kildonan, Fort de Pierre, Middle Church, Park's Creek, St. Andrews, Selkirk, Dynevor et Peguis, part les lundis, mercredis et vendredis, et arrive les mardis, jeudis et samedis.

Pour Bird's Hill, Springfield, Cook's Creek, Balmoral, Rockwood, Greenwood, Victoria et Stonewall, part les vendredis, et arrive les lundis.

Pour Clandeboye, Gimli et Hoosavick, part les lundis, et arrive les mardis.

MALLE DE L'EST.

Pour Prairie Grove, Lorette, Ste. Anne, Clearspring, Sunnysyde, Plympton, Millbrook et Dundee, part les vendredis, et arrive les samedis.

Pour le Portage du Rat et le Lac Travers (Cross Lake), part les dimanches, et arrive les lundis.

Pour Fort Francis, part et arrive chaque deuxième lundi.



LE "METIS."

Jeudi, 27 Mai, 1880.

Autrefois les impressions en langue française étaient confiées à une imprimerie française, et notre établissement avait sa part légitime du patronage du gouvernement ; mais aujourd'hui ce patronage est partagé entre le *Free Press*, le *Times* et quelques journaux anglais de la campagne. Nous ne demandons pas de faveur, ce n'est pas là notre habitude, ce que nous voulons c'est que justice nous soit rendue. Non content de n'imprimer en français qu'une partie des documents publics, le gouvernement veut encore priver de ce travail le seul établissement capable d'imprimer ces documents d'une manière convenable dans notre langue. Il ne faut pas croire que ce soit par économie que le gouvernement en agit ainsi ; car nous sommes en mesure de prouver par les comptes publics, que nous n'avons jamais exigé pour nos impressions un prix plus élevé que celui payé aux autres imprimeries, au contraire, toute comparaison à ce sujet prouverait que nos prix étaient moins hauts que ceux payés ailleurs. Alors pourquoi, depuis la dernière session, le gouvernement a-t-il cessé de nous continuer le patronage que nous avons toujours eu depuis près de dix ans ? Nous le demandons aux Honorables MM. Girard et Goulet qui forment parti de l'administration et pour lesquels nous n'avons cessé de travailler, croyant trouver en eux des hommes dévoués aux intérêts de la population qu'ils représentent. Si l'on croit, en privant notre établissement de ce patronage, arrêter la publication de notre journal, on commet une erreur. Nous sommes déterminés à maintenir le seul organe français que nous ayons dans le Nord-Ouest, à quelques sacrifices que ce soit, nous en avons d'ailleurs donné la preuve.

Conference de L'Hon. M. Royal a l'Union Catholique de Montreal.

Du Courier de Montréal.—Hier après-midi, l'Hon. M. Royal, député de Provencher aux Communes et ex-Ministre de Manitoba, donnait une conférence, à l'Union Catholique, sur le Manitoba.

Dès avant son arrivée, la salle s'était remplie d'auditeurs anxieux d'avoir des renseignements précis sur ces contrées, encore assez peu connues, dont l'importance augmente tous les jours et qui fixent aujourd'hui l'attention de tous les hommes publics du Canada.

L'Hon. M. Royal a pleinement répondu à l'attente de son auditoire et a été aussi agréable qu'intéressant et instructif. "Le passé, le présent et l'avenir du Manitoba" tel fut le sujet de ses considérations. Nous donnons quelques notes de cette intéressante conférence :

L'honneur de la découverte du Manitoba et de la plus grande partie des territoires du Nord-Ouest revient à un Canadien Français : Pierre Gauthier Varennes de la Vérendrye, né à Trois-Rivières. De 1728 à 1843. De la Vérandrye accompagné de son fils et de deux de ses neveux, faisant le commerce de la traite des pelleteries avec les sauvages, s'avança graduellement jusqu'aux Montagnes Rocheuses, en élevant ça et là le long de sa route des petits forts et postes qui, (chose assez curieuse à constater !) marquent aujourd'hui précisément la ligne du chemin de fer du Pacifique.

Le commerce des pelleteries était considérable à cette époque. La fameuse guerre de sept ans qui éclata alors en France fut en grande partie defrayée avec les revenus de la traite des pelleteries avec les sauvages du Nord-Ouest.

Après nous avoir raconté une foule de détails très intéressants sur les commencements du Manitoba, l'orateur passa à une période plus récente et nous donna des renseignements extrêmement précieux sur l'état actuel et la position des Canadiens-Français au Manitoba

En 1870, les métis étaient le peuple le plus heureux du monde Ils n'avaient aucune loi écrite ; tout se réglait d'après leurs coutumes et usages et d'après l'avis de leurs curés L'entrée de la Province du Manitoba dans la confédération n'a pas contribué à leur progrès, au contraire, et aujourd'hui les métis émigrent vers l'Ouest en disant qu'il y a trop de lois pour demeurer au Manitoba, et ils sont aussitôt remplacés par l'émigration des familles canadiennes La population du Manitoba compte environ 40.000 âmes dont 17 à 18,000 Canadiens et Métis.

On estime la population du Nord Ouest à 30,000 sauvages, 6 ou 7.000 Canadiens et quelques mille anglais seulement. Ainsi, dans ces vastes contrées les canadiens sont plus nombreux que les colons d'origine étrangère.

Après ces données, l'Hon. M. Royal fait une remarque de haute importance, c'est celle de l'influence canadienne-française au point de vue catholique et social.

Il est entendu parmi les Américains et les Anglais d'Ontario que la population des Territoires du Nord Ouest et du Manitoba doit être anglaise et protestante. En conséquence, la presse anglaise fait tous ses efforts pour faire croire que les Canadiens et les catholiques n'ont que peu d'influence, et dans ce but elle ne fait jamais connaître aucun statisque autre que celles des Anglais et Protestants, afin de cacher le fait que les Canadiens et Catholiques figurent pour environ une moitié de la population entière et possèdent les deux-tiers du sol. Le nombre et l'influence des Canadiens dans le Manitoba sont tels qu'ils pourront toujours faire reconnaître et respecter leurs droits en s'affirmant de plus en plus.

Ce sont là des faits qu'il est très important pour nous de connaître Nous ne devons pas nous arrêter aux articles de ces journaux anglais qui ne cherchent qu'à nous abuser et à nous tromper. Nous devons aller sans crainte vers ces fertiles régions du Manitoba et du Nord-Ouest. Allons recueillir notre part d'héritage là où la fortune nous tend les bras. N'écoutons pas les discours trompeurs, mais accordons notre confiance à ces hommes qui viennent nous dire la vérité et dont les intérêts s'identifient avec les nôtres.

L'Hon. M. Royal termina son discours en disant qu'il avait foi et confiance en l'avenir. Ce que nous avons vu et voyons aujourd'hui nous est un gage assuré qu'avant un quart de siècle, nous verrons une population forte et considérable de Catholiques et de Canadiens-Français couvrir les territoires du Nord Ouest.

M. Royal insista beaucoup sur la question des limites de la Province d'Ontario. Cette question est de première importance pour toutes les provinces qui forment la Confédération. Si jamais Ontario parvenait à acquérir l'immense étendue de terre qu'elle réclame, c'en serait fait de la Confédération : la Confédération ne serait plus alors qu'un vain mot, incapable de garantir les droits et intérêts de chacune des autres provinces, attendu qu'Ontario serait assez puissante pour faire valoir et primer ses volontés dans les conseils de la nation. Cette question intéresse surtout les Canadiens-Français et les catholiques dont les intérêts sont complètement distincts du reste de la population qui forme la majorité des autres provinces.

Nous sommes heureux de voir que deux députés catholiques, MM Royal et Dawson, d'Algoma ont vu et compris tout ce qu'il y avait d'odieux et de préjudiciable à nos intérêts dans ces empiètements d'Ontario et se sont mis résolument en devoir de modérer les goûts un peu trop avancés de la province anglaise. Il n'est pas douteux que cette question sera conduite à bonne fin sous la direction et l'habileté de ces deux hons. députés, et que le gouvernement saura rendre justice à qui de droit.

Tel est le faible aperçu que nous donnons de l'intéressante conférence que nous avons entendue hier.

Après le discours de l'Hon. M. Royal, le Révd Père Lory, directeur de l'Union-Catholique, remercia cordialement le conférencier du plaisir qu'il avait procuré aux membres de l'Union Catholique en venant devant eux traiter un sujet aussi important. L'Honorable M. Trudel fit en quelques mots, ressortir les services que l'Hon. M. Royal a rendus à la Province de Québec et aux provinces maritimes, en travaillant à faire échouer les tentatives d'empiètement de la Province d'Ontario, dans la question des limites.

Il termina en proposant un vote de remerciments au conférencier : M Bourgouin seconda la motion, qui fut accueillie par les plus chaleureux applaudissements.

NOUVELLES POLITIQUES.

Lord Archibald Campbell frère du gouverneur général, est arrivé à Ottawa.

—

L'Hon. M. A. Girard, Secrétaire Provincial, est arrivé samedi soir avec toute sa famille.

—

La plupart des ministres ont laissé Ottawa pour se rendre dans leurs familles.

—

La *Gazette Officielle* du Canada contient la nomination de Sir A. T. Galt comme commissaire canadien près la cour St. James.

—

L'Hon. M Goulet, Ministre de l'Agriculture, est parti vendredi dernier pour aller à la Montagne de Tondre, N.-O.

—

Le gouverneur général doit être invité, par la municipalité de Boston, à la fête qui doit être donnée à l'occasion du 250e anniversaire de la fondation de cette ville.

—

Le terme d'office du lieutenant-gouverneur d'Ontario est expiré le 17 courant. Le gouverneur McDonald a abandonné sa résidence officielle. Son successeur devra être nommé sous peu.

—

M. Joseph Ryan, député de Marquette, doit, dit-on, remettre son mandat sous peu, pour accepter une position lucrative dans un des départements du gouvernement fédéral dans cette Province.

—

La *Minerve* dit ce qui suit à propos des changements ministériels à Ottawa, dont il a été question depuis quelque temps.

"Il n'y a rien de vrai dans les rumeurs de remaniements ministériels à Ottawa. Nous croyons savoir que le personnel actuel reste ce qu'il est avec les portefeuilles tels qu'ils sont et qu'il n'a jamais été question de changements"

Nouvelles Canadiennes.

Les citoyens de Québec ont souscrit $1,250 pour aider à payer les depences de la célébration du 24 juin prochain.

—

L'Université Laval vient de conférer le diplôme de docteur ès-lettres à M. Lefaivre consul général de France au Canada et à l'honorable juge Routhier.

—

Un autre corps d'ingénieurs est parti d'Ottawa pour venir à Manitoba, pour travailler sur la deuxième section de cent milles du Pacifique canadien à l'Ouest de Winnipeg.

—

Un parti d'explorateurs doit se mettre en route dans une quinzaine de jours pour aller explorer la région située entre le lac Nipissing et le Fort Williams. Nous espérons que le gouvernement nommera quelques uns de nos compatriotes qui eux aussi ont bien de droit de gagner une partie des sommes dépensées par le gouvernement pour nos travaux publics.

—

M. le vicomte de Galard, M. le marquis de Canolle et M. le baron Martin du Nord, tous de Paris, sont arrivés à Québec. Ces messieurs appartiennement à des familles françaises très-distinguées et sont en train de faire le tour du monde. Ils ont vésité une partie des Etats Unis, Ottawa et Montréal.

Venant à Manitoba.

Nous lisons ce qui suit, dans *Le Progres de Valleyfield P Q.*

Séance extraordinaire du Cercle Canadien de Beauharnois à l'occasion du départ prochain pour Manitoba de L. A. Prud'homme, Ecr., avocat.

Le sept mai courant, les membres de cette société se réunissaient dans leur salle pour offrir un cadeau à M. L. A. Prud'homme, à l'occasion de son départ pour Manitoba.

Rien n'avait été épargné pour donner à cette fête amicale tout l'éclat possible. Le drapeau fut hissé, la bande du 64e Bataillon fit entendre ses plus brillantes fanfares et le Rev. M. Descaries, vice-président honoraire de la société, M. le maire L. R. Baker, ainsi que bon nombre de citoyens de la ville, s'étaient unis aux membres pour venir une dernière fois presser la main à leur ami et lui présenter leur souhaits de bonheur.

L'assemblée était présidée par M. Joseph Deslauriers qui sut en termes appropriés faire l'éloge d'un de leurs membres le plus zélé. La parole sincère et émue de M. le président qui fut très-heureux dans ses remarques, fut à plusieurs reprises reçue avec applaudissement, il termina en présentant à M. Prud'homme au nom du Cercle Canadien, une magnifique canne en acajou avec un pommeau en or sur lequel se lisait l'inscription suivante : "A L. A. PRUD'HOMME, Ecr., par les membres du Cercle Canadien."

M. Prud'homme remercia ses amis du temoignage d'estime qu'ils venaient de lui offrir et leur parla des avantages de Manitoba où il allait s'établir et dit en terminant qu'il ferait tous ses efforts pour être utile à ses compatriotes dans cette nouvelle Province.

On sait que M. Prud'homme entre en société avec l'Hon. M. Royal, député de Provencher.

Le Rév. M. Descaries qui lui succéda dit qu'il était heureux de venir faire ses adieux à un ancien ami de collége, lui fit des souhaits dans sa nouvelle carrière et félicita la société sur l'union qui régnait entre ses membres.

Plusieurs résolutions furent alors adoptées et la séance fut levée.

Communiqué.

Beauharnois, 10 Mai, 1880.

NOUVELLES RELIGIEUSES

—La canonisation du bienheureux Labre aura lieu prochainement.

—Il y a eu réunion des évêques de la province, le 14, au palais archiépiscopal à Québec.

—La reine Victoria, impératrice des Indes, vient de décorer le R. P. Lafon, jésuite, recteur du collège de Saint-François à calcutta, de l'ordre de l'*empire indien*.

—Le nouveau gouverneur des Indes, le marquis de Ripon, est le premier catholique appelé à ce poste important.

—*L'Abeille* nous apprend que, si les religieux sont chrssés de France, les novices canadiens, maintenant au couvent des Pères Dominicains, à Flavigny en Bourgogne, viendront terminer leur noviciat à St-Hyacinthe.

—Un correspondant du *Daily News*, journal protestant de Londres, écrit de Knock même en Irlande, que le fait des apparitions qui auraient eu lieu, en cet endroit, dans le mois d'août 1879, se confirme de plus en plus par des prodiges.

Nos Gouvernements.

Nous avons dans la Puissance un gouverneur-général et huit lieutenants gouverneurs de provinces.

A part cela nous avons soixante membres faisant partie des différents conseils exécutifs de la Puissance.

Ils sont répartis comme suit :

Pour la Puissance	13
Ontario	6
Québec	7
Nouvelle Ecosse	9
Nouveau Brunswick	8
Ile du Prince Edouard	6
Manitoba	5
Colombie Britannique	3
Territoire du Nord-Ouest	3
Keewatin	0
	60

Il y a également 16 chambres d'assemblées comprenant en tout 656 députés, y compris les ministres :

Chambres des Communes	206
Sénat	77
Législature d'Ontario	83
Législature de Québec	65
Conseil Législatif de Québec	24
Législ. de la Nouvelle-Ecosse	38
Cons. Législ. "	19
Législ. du Nouveau-Brunswick	39
Cons. Legisl. "	16
Législ. de l'Ile du Prince Edouard	28
Cons. Législ. de "	7
Législature de Manitoba	24
Lég. de la Colombie Britannique	25
	656

Ces 656 représentants donnent un député par chaque 600 voteurs.

Le coût de l'administration, c'est à-dire les salaires des employés, gouverneurs, ministres, etc., est évalué comme suit :

Puissance	$ 813,000
Ontario	150,000
Québec	168 000
Nouvelle-Ecosse	84 000
Nouveau Brunswick	21 069
Autres Provinces	32,000
	$1,224 000

Le coût de la législation, c'est-à-dire l'indemnité des députés, les salaires des orateurs, greffiers, etc, est porté aux chiffres suivants :

Puissance	$ 596,000
Ontario	122,000
Québec	168,000
Nouvelle-Ecosse	39,000
Nouveau Brunswick	41,000
Autres Provinces	50,000
	$1,016,000

Nouvelles Locales

—Notre Conseil Municipal s'est réuni mardi dernier.

—Encore de la pluie cette semaine.

—Les chemins sont dans un état déplorable.

—L'eau est bien haute dans nos rivières.

—Les mennonites ont commencé à fournir le marché de beurre, d'œufs et de volailles.

—A la Baie St. Paul, les bateaux à vapeur naviguent à travers les prairies.

—Le Rév. M. J N. Ritchot, curé de St. Norbert, était au Palais Archiépiscopal mardi dernier.

—Le vapeur *Marquette* a brisé sa machine en arrivant à la Baie St. Paul la semaine dernière.

—La plupart des habitants de la Baie St Paul ont dû laisser leurs maisons à cause de l'inondation.

—Lundi dernier était la fête de la Reine : il n'y a eu aucune démonstration publique à cause du mauvais temps.

—M. Dozois a donné sa démission comme greffier de la municipalité de Morris, il est remplacé par un nommé Elliott.

—M. A. A. C. LaRivière a été nommé Commissaire pour recevoir les affidavits in B.R., pour la Province de Québec.

—On dit qu'il y aura une séance littéraire, musicale et dramatique, le 24 juin au soir, au collège de St. Boniface.

—M. H. G. McMicken a posé un nouveau cable en face de la rue Vérendrye dans le but d'y établir une seconde traverse sur la Rivière Rouge.

—Le vapeur *Minnesota* navigue maintenant sur l'Assiniboine avec le *Manitoba*. *L'Alpha* et le *Cheyenne* font le trajet sur la Rivière Rouge entre Winnipeg et St. Vincent.

—Le gouvernement provincial a accordé une somme de quatre cents piastres à chacune des municipalités. Cette somme devra être affectée à l'amélioration des chemins.

—Dimanche prochain se célébrera la solennité de la Fête-Dieu. Si le temps et les chemins sont beaux il y aura procession du Très-Saint Sacrement depuis la Cathédrale jusqu'à l'Hôpital sur l'avenue Taché.

—Mardi prochain, le premier juin, quatre lots seront vendus à St. Boniface, pour taxes d'école. La vente aura lieu à midi au bureau des Commissaires d'Ecole, coin des avenues Provencher et Taché.

—Un émigrant venant d'Angleterre est tombé du vapeur *Marquette* dans l'Assiniboine et s'est noyé en présence de sa femme et de ses enfants. C'était un spectacle navrant. Les passagers du bateau ont immédiatement souscrit $275 pour venir en aide à cette malheureuse famille.

—Le vapeur *Colville*, en descendant la Rivière Rouge, a renversé plusieurs pieux plantés à la Pointe Douglas, pour appuyer le pont temporaire qu'on est à construire à cet endroit pour le chemin de fer. Un ouvrier qui était à travailler sur le pont a été lancé à la rivière et a failli se noyer. On parle d'un procès à ce sujet.

—Le gouvernement local demande des soumissions pour l'ouverture d'un canal entre les paroisses de Lorette et de Ste. Anne des Chênes à travers le marais qui arrête le cours de la rivière La Seine dans cette localité. Ces soumissions seront reçues jusqu'à mardi, le premier juin prochain.

—L'Hon. Juge Dubuc s'est rendu vendredi dernier à la Baie St. Paul pour y présider la Cour du Comté de Marquette Est. L'inondation de toute la localité ayant empêché un grand nombre des plaideurs de se rendre sur les lieux, Son Honneur après avoir entendu quelques causes a ajourné la Cour au 29 juin prochain à St. François-Xavier.

—M. T. A. Bernier, ci-devant avocat de St. Jean, P.Q., et maintenant résidant dans la paroisse de Ste. Agate, comté de Provencher, laissait St Boniface vendredi dernier pour retourner à St. Jean. M. Bernier qui possède environ mille acres de terre dans Ste. Agathe, a commencé l'établissement d'une grande ferme dans cette paroisse. Ce Monsieur doit nous revenir avec toute sa famille.

— L'invention de cette machine supérieure et complète (*The Family Sewing Machine*, marque une des époques les plus importantes dans l'histoire des machines, et lorsqu'on considère sa grande utilité et son bas prix extrême ($25) il est très-difficile de concevoir une invention d'une plus grande ou même d'une égale importance pour les familles. Son travail est considérable ; son mouvement est doux, régulier et aisé ; son exécution est rapide, son opération sûre et la rend supérieure à toute autre. Le mécanisme est tout d'acier : les bobines contiennent 100 vds de fil ; la couture est la plus ferme de toutes ; elle est nette et régulière, et peut en un instant être changée de façon à s'adopter aux substances les plus dures et les plus fines. Le point peut, si on le veut être à peine aperçu à cause de sa finesse ; sa rapidité rend impossible de les compter ; elle coud à la perfection toutes espèces d'étoffes soit grossières, dures ou fines, et cela avec plus de facilité qu'aucune autre machine. Elle n'a pas besoin de recommandation pour se vendre rapidement ; la commande toujours croissante, les éloges volontaires de la presse, et les milliers de familles qui s'en servent témoignent de sa valeur et de sa nécessité comme article indispensable dans une famille, sa popularité s'accroit tous les jours. On peut voir cette machine aux bureaux du Journal. AGENTS DEMANDÉS par la compagnie. S'adresser pour plu samples renseignements à "FAMILY SEWING MACHINE CO." 755 BROADWAY, NEW-YORK.—N. Y. U. S

LES DRAMES DE L'IVROGNERIE.

Il y a quelques jours, les habitants d'une maison d'un faubourg de Londres, se sentant incommodés par une odeur nauséabonde, pénétrèrent dans une chambre dont le locataire n'avait pas été aperçu depuis près d'une semaine.

Un spectacle affreux s'offrit à leurs yeux. Sur le parquet gisait, presque entièrement décomposé, le cadavre d'un homme d'une quarantaine d'années. A ses côtés, presque couchée sur lui, se trouvait une petite fille de quatre ou cinq ans, ne donnant presque plus signe de vie. On s'empressa de lui donner tous les soins nécessaires, mais elle mourut le jour même.

L'enquête du coroner donna la clef de ce drame mystérieux.

Le père de l'enfant, un ivrogne incorrigible, était rentré chez lui ivre mort et avait succombé à une congestion. La pauvre petite avait crié et appelé sans qu'on pût l'entendre, puis elle avait essayé d'ouvrir la porte ; mais elle n'avait pas eu la force de tourner la clef dans la lourde serrure, et, folle de terreur, se rendant compte de son impuissance, elle avait attendu, pendant quatre jours, qu'on vint à son secours.

Se figure-t-on les souffrances qu'a dû endurer cette malheureuse enfant mourant lentement de peur et de faim à côté du cadavre de son père.

RESURECTION.

La véracité de l'histoire suivante est garantie par les plus notables citoyens de Chatham, Caroline du sud et notamment par Mme Martha Smith, qui a la réputation d'être aussi véridique que Washinton, lequel, comme en témoignent les livres d'école, n'a jamais souillé ses lèvres d'un mensonge.

Une dame de Chatham est morte dernièrement, et conformément au désir qu'elle avait souvent exprimé, sa montre et ses bagues ont été enterrées avec elle. Deux nuits après l'inhumation, un blanc et un nègre sont allés au cimetière et ont exhumé le corps pour voler ses bijoux. Le couvert du cercueil dévisé, le nègre s'est mis à enlever les bagues des doigts, mais tout à coup la défunte s'est assise, et les voleurs se sont enfuis. Au bout d'un instant, le nègre est revenu, pensant sans doute que ce retour à la vie n'était que passager et qu'il trouverait la ressuscitée remorte. Elle était toujours assise dans son cercueil du ton le plus naturel du monde elle a demandé au noir visiteur ce que son compagnon de toute à l'heure et lui-même lui voulaient. Le nègre qui parait aussi lui avoir la même horreur que feu Washington pour le mensonge, a déclaré à la dame que son compagnon blanc voulait sa montre, et quant à lui il ne voulait que ses bagues.

Alors sur la requête de la ressuscitée le nègre est allé chercher son complice blanc, qui attendait en dehors du cimetière. A leur retour la dame a achevé de sortir de son cercueil et prié l'homme blanc qui avait envie de sa montre de vouloir bien l'accompagner jusque chez elle, attendu qu'elle se sentait un peu de faiblesse dans les jambes. Quelques minutes après, la ressuscitée, appuyée au bras de son déterreur, sonnait à la porte de sa résidence. Le mari est venu ouvrir lui-même est devenu pâle, a murmuré : "Le spectre de ma femme !" et s'est évanoui. Quand il est revenu de sa syncope, il croyait encore avoir un spectre devant les yeux, mais il lui a été donné sur l'heure une preuve irrécusable que le prétendu fantôme était bien sa femme en chair et en os, et de veuf qu'il était l'instant d'avant il s'est retrouvé mari... non marri, il faut l'espérer.

Telle est la substance de l'étrange relation dont Madame Martha Smith affirme l'authenticité

Un prêtre se trouve dans un diner avec une dame libre penseuse et libre diseuse, qui finit par avouer, en minaudant, qu'elle voudrait bien se confesser, pour voir.

"Mon Dieu ! madame, dit le prêtre, je crois que vous en avez plus besoin qu'envie."

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien nous confier, article bien supérieure à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Freres,

ENSEIGNE

DE LA

SCIE ROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Freres,

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyauter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Vernis à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	Balances,
Outils de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Piéges,
Huiles,	Fil de laiton
Térébentine,	Fusils, lère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites,
Etoupe,	Colliets à chien,
Toile à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb,
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Lavoirs,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Défrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poëles de cuisine,	Poëles de salon,
Poëles,	Poëles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments oratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualité, et nos prix très-raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudronné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poëles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879 2mx.

CONSOMPTION.

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont desireux de se guerir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr. KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guerir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*, UNE BOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guérison que ces poudres auront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvee, ne négligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guerira certainement.

Prix : une grande boite $3.00, expédiée dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionné.

ASH & ROBBINS,

360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y

24 Mai, 1877. 1aa

LA

BOULE ROUGE

MAG SIN DE NOUVEUTES,

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.



Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises.

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

(o)

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

o

L'etablissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge,

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1m



AVIS est par le present donné que les ordres ou billets de crédits sur le département de l'Interieur donné en paiement pour approvisionnement et gages, par ceux engages sur les arpentages de la Puissance, ne seront pas acceptés par le Deparcement et le dit departement ne se rendra responsable en aucune manière pour les avances faites aux arpenteurs ou pour les gages de ceux employes par eux.

LINDSAY RUSSELL,
arpenteur général

Dpt. de l'Intérieur
Bureau des terres de la Province
Ottawa 3 mai, 1880 13-f

BEATTY



BEATTY'S PIANOS AND ORGANS, WASHINGTON, NEW JERSEY.

Beatty's Pianos, grand square and upright, are pronounced by the press and the people as the most beautiful and sweetest toned Pianos ever manufactured. Sent on test trial and pronounced the best in the world. Beatty's celebrated Golden Tongue Parlor Organs. Any manufacturer challenged to equal them. They possess power, depth, brilliancy and sympathetic delicacy, exquisitely beautiful [illegible] effects, and the only stop action ever invented that cannot be disarranged by use. The bellows capacity is so great that but little effort is required with the feet to supply all the air necessary. Best made and most [illegible] in the market. All solid wood ornaments. Every instrument fully warranted for six years as strictly first class, and sent on from 5 to 15 days' test trial. Illustrated Newspaper sent free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

ORGANS, BEATTY PIANOS.

The public is particularly cautioned against bogus instruments which are being palmed off as genuine Beatty celebrated Pianos and Organs, and particularly from parties in the West and South-West, where this detestable trickery has been extensively practised on the reputation I have gained ; also beware of anonymous circulars with false quotations from certain trade journals. Write for explanation. Send for Beatty's Illustrated Piano and Organ Advertiser, containing testimonials from millionaires, bankers, merchants, lawyers, clergymen, and thousands of purchasers throughout the length and breadth of the land with full particulars of the great Piano and Organ [illegible]. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies guéries par les applications exterieures. Il est notoire que plus de la moitié du monde se sert d'emplâtres ordinaires

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlé avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux lui s'en sont servi, agissent plus promtement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquées pour guérir : il en est autrement de celle-ci qui soulagent instantanement.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, réchauffantes et fortifiantes des autres empâtres. Grand nombre de personnes qui ont été guéries de rhumatisme très douleureux, douleurs de rognons, ou poitrine ou de côté, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualités électriques possédées par ces emplâtres

Elles sont douces et molles tout en étant très-adherentes ; guérissent à coup sûr de douleurs de reins, de côté et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes invétérés, et previennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été gueris d'une consomption ancienne et bien définie.

Preparées par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877. A.

BROWNE OLDFIELD & C.,

GRENETIERS.

(Successeurs de W. H. DISBROWE.)

Ouvriront au commencement de Fevrier à la place anciennement occupée par le Dr COWAN au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
" de legumes,
" de fleurs

Importées directement des célèbres grenetiers Américains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de février et seront envoyes gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv., 1880 3m.

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.



A faire facilement $150 par semaine.

Chevaux et wagons fournis aux agents.

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

:o:

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considerables que n'importe quelle autre macnine, et le prix en réduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort.

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la necessité de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtes quelque soit l'epaisseur de l'étoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côte de l'aiguille.

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacite d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'echanger.

Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualité et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner.

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent rembourse si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clerge, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les temoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des échantillons de l'ouvrage,—conditions liberales, circulaires, etc.,—s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE

775 BROADWAY, NEW YORK.

16 Oct. 1879—18 f.

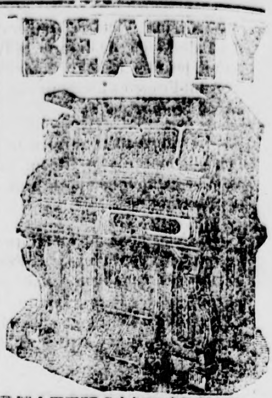
CAREY & PROVENCHER

AVOCATS

Vis-a-vis le Palais de Justice.

DANIEL CAREY. J. A. N. PROVENCHER.

BEATTY



BEATTY Celebrated Golden Tongue PARLOR ORGANS

ELEGANT STYLES, with valuable Improvements. New and Beautiful Solo Stops. Over One Thousand Organists and Musicians endorse these organs and recommend them as strictly First Class in Tone, Mechanism and Durability. Warranted for six years. Newspaper free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, N. J., U. S. A.

CLERGYMEN AND SCHOOL TEACHERS. You can easily increase your salary by devoting a very small portion of your leisure time to my interest. I do not expect you to canvass for my celebrated Beatty's Pianos and Organs unless you see fit to ; but the service I require of you is both pleasant and profitable. Particulars free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.

SIGN PAINTERS wanted in every section of the United States and provinces to answer this advertisement. Paper free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, U. S. America.

U can buy first-class Pianos and Organs cheaper of DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, than of any other establishment in the United States. Why? Because he sells only for cash, takes no risks and has no book accounts. Every instrument fully warranted for six years as strictly first-class, and sent on from 5 to 15 days' test trial, money refunded and freight paid both ways by him if they are unsatisfactory. Send for Illustrated ADVERTISER and read testimonials from his patrons, some of whom you may know. Illustrated Newspaper sent free. Address DANIEL F. BEATTY, Washington, New Jersey, United States of America.



Ce Grand Remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.



Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde entier.

Pour guerir le MAL DE JAMBE, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec précaution il guérit le MAL de GORGE, le Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abces, Hémorrhoïdes, Fistules,

HOLLOWAY'S PILLS

La Goutte, le Rhumatisme.

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, ils n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES.

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remèdes sont enregistrées à Ottawa. Aucune contrefaçon dans les Possessions Anglaise de l'Amerique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, il y a falsification

St. Boniface, 16 Oct. 1879. 1a